

DEPARTEMENT DE :

ARRONDISSEMENT DE

PROCES-VERBAL

INFRACTION A LA POLICE DE LA CHASSE

POLICE DE LA CHASSE

CONSTATATION

P.V N° :

AFFAIRE :

OBJET :

CODE NATINF :

ANNEXE N° 1

ANNEXE N° 2

ANNEXE N° 3

Nous

Garde-chasse particulier agréé et assermenté dont le commettant est :

Agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire en résidence à :

Vu les articles 29 du Code de Procédure pénale et l'Art. L.428-21 du Code de l'environnement rapportons les faits suivants que nous avons constatés conformément à nos missions, agissant en tenue de garde particulier et revêtu des insignes distinctifs de notre fonction.

Constatons les faits suivants :

Signature du garde particulier

CONSTATATION

P.V N° : [REDACTED]

AFFAIRE :
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

OBJET :
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

CODE NATINF :
[REDACTED]

ANNEXE N° 4
[REDACTED]

DESTINAIRES :

M. le Procureur de la République

M. le Président de la F.D.C

M. le Commettant

Gendarmerie

Office Français de la Biodiversité

X Copie aux archives

Fait et clos le [REDACTED]

Signature du garde particulier [REDACTED]